



METALS CORPORATION

CUPANI METALS CONCLUT SA TROISIÈME TRANCHE DE FINANCEMENT PRIVÉ POUR UN FINANCEMENT TOTAL DE 4,5 M\$

TORONTO, ONTARIO, 22 juillet 2025 – CUPANI METALS CORP. (« **CUPANI** » ou la « **Société** ») (**CSE : CUPA**) (**OTCQB : CUPIF**) a le plaisir d'annoncer qu'elle a conclu une troisième tranche de financement par placement privé sans intermédiaire annoncée précédemment pour un produit brut total de 795 540,96 \$ CA (l'« **offre** ») qui comprend l'émission de : (i) 4 000 000 unités accréditives de la Société à raison de 0,175 \$ par unité accréditive et (ii) 597 131 unités en dollars réels de la Société (les unités en dollars réels avec les unités accréditives, les « **unités offertes** ») à raison de 0,16 \$ par unité en dollars réels. Si l'on ajoute le produit de la première et de la deuxième tranches, la Société a recueilli un produit total de 4 489 853,49 \$ CA dans le cadre de l'offre.

À la clôture de la première tranche, la Société a émis : (i) 9 181 746 unités accréditives, (ii) 5 193 750 unités accréditives de bienfaisance à 0,245 \$ par unité accréditive de bienfaisance et (iii) 85 875 unités en dollars réels pour un produit brut global de 2 893 014,30 \$ CA. À la clôture de la deuxième tranche, la Société a émis 4 578 847 unités accréditives pour un produit brut total de 801 298,23 \$ CA.

Chaque unité accréditive comprenait une action ordinaire (une « **action accréditive** ») et la moitié d'un bon de souscription d'actions ordinaires de la Société (chaque bon de souscription entier, un « **bon de souscription** »), chaque bon de souscription pouvant être exercé à 0,30 \$ à tout moment avant le jour qui précède de 24^e mois suivant la date de clôture, sous réserve des modalités et dispositions d'une clause de remboursement anticipé. L'action accréditive et la moitié d'un bon de souscription comprenant les unités accréditives seront considérés comme une « action accréditive » aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada* (la « **Loi de l'impôt** »). Chaque unité en dollars réels comprenait une action ordinaire de la Société et la moitié d'un bon de souscription.

La Société utilisera le produit brut de l'offre pour son projet d'exploration Blue Lake/Retty Lake, qu'elle détient à 100 % et pour répondre aux besoins généraux du fonds de roulement. La Société utilisera le produit brut des actions ordinaires comprenant les unités accréditives pour les « frais d'exploration au Canada » qui sont considérées comme des « dépenses pour l'exploration de minéraux critiques » (au sens de la Loi de l'impôt).

Les unités offertes ont été émises par l'intermédiaire d'un placement privé en vertu d'une dispense de prospectus prévue par les lois sur les valeurs mobilières applicables. Les titres émis dans le cadre de l'offre sont assujettis à des restrictions de revente, y compris une période de détention de quatre mois et un jour à partir de la date d'émission, conformément aux lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables.

La Société souhaite clarifier et corriger certains renseignements précédemment divulgués dans son communiqué de presse daté du 27 juin 2025. Dans le cadre de la clôture de la deuxième tranche de l'offre, la Société a payé des frais d'intermédiaire totaux en espèces de 32 230,91 \$ CA à certains intermédiaires. De plus, en ce qui concerne les unités en dollars réels mentionnées dans le communiqué précédent, la Société confirme qu'aucune unité en dollars réels n'a été émise dans le cadre de la clôture de la deuxième tranche de l'offre.

De plus, dans le cadre de la clôture de la troisième tranche de l'offre, la Société a payé des frais d'intermédiaire totaux en espèces de 35 000 \$ à certains intermédiaires.

À propos de CUPANI

CUPANI Metals Corp. offre aux actionnaires une exposition à la croissance du capital à long terme en investissant dans des propriétés d'exploration minière et d'autres actifs. La Société est inscrite au marché boursier canadien sous le symbole « CUPA ». Pour en savoir plus sur la Société, visitez <http://www.CUPANImetals.com>.

Brian Bosse
Directeur et chef de la direction, CUPANI Metals Corp.
brian@CUPANImetals.com
+14168445712

LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ N'EST PAS DESTINÉ AUX AGENCES DE TRANSMISSION DES ÉTATS-UNIS ET NE DOIT PAS ÊTRE DIFFUSÉ AUX ÉTATS-UNIS. LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ NE CONSTITUE NI UNE OFFRE DE VENTE NI UNE SOLLICITATION D'ACHAT DE TITRES AUX ÉTATS-UNIS. LES TITRES N'ONT PAS ÉTÉ ET NE SERONT PAS ENREGISTRÉS EN VERTU DE LA SECURITIES ACT OF 1933 DES ÉTATS-UNIS, TEL QUE MODIFIÉ (LA « U.S. SECURITIES ACT ») OU TOUTE AUTRE LOI SUR LES VALEURS MOBILIÈRES D'UN ÉTAT ET NE PEUVENT ÊTRE OFFERTS OU VENDUS AUX ÉTATS-UNIS OU À DES PERSONNES AMÉRICAINES À MOINS D'ÊTRE ENREGISTRÉS EN VERTU DE LA U.S. SECURITIES ACT ET DES LOIS SUR LES VALEURS MOBILIÈRES DE L'ÉTAT EN VIGUEUR OU D'ÊTRE EXEMPTÉS DE CETTE INSCRIPTION. LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ NE CONSTITUE PAS UNE OFFRE OU UNE VENTE DE TITRES AUX ÉTATS-UNIS.

Énoncés prospectifs

Certaines des déclarations et certains des renseignements contenus dans le présent document sont des « énoncés prospectifs » au sens du Règlement 51-102 – Obligations d'information continue des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Ces énoncés et renseignements sont fondés sur des faits dont dispose actuellement la Société et rien ne garantit que les résultats réels répondront aux attentes de la direction. Les énoncés et les renseignements prospectifs peuvent également être identifiés par des termes comme « anticipe », « croit », « cible », « estime », « planifie », « s'attend à », « peut », « sera », « pourrait » ou « pourrait ». Bien que la Société estime que ses hypothèses sont raisonnables à la date des présentes, les énoncés et les renseignements prospectifs ne sont pas des garanties de rendement futur et les lecteurs ne doivent pas accorder une importance indue à des énoncés, car les événements réels et les résultats peuvent différer sensiblement de ceux décrits dans les présentes. Rien ne garantit que ces énoncés s'avéreront exacts, car les résultats réels et les événements futurs pourraient être sensiblement différents de ceux prévus dans les énoncés. Les lecteurs ne doivent donc pas se fier outre mesure aux renseignements prospectifs. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué comprennent, sans s'y limiter, des énoncés concernant l'utilisation prévue du produit de l'offre. Toutes les informations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse sont données à la date des présentes et sont basées sur les opinions et les estimations de la direction et sur les informations dont dispose la direction à la date des présentes.

Ces énoncés sont fondés sur des hypothèses qui sont soumises à des risques et incertitudes importants, y compris des risques concernant les prix des matières premières, les conditions du marché, la disponibilité du financement pour la société à des conditions acceptables, l'utilisation du produit brut conformément à la Loi de l'impôt, les facteurs économiques généraux et les marchés boursiers en général. En raison de ces risques et incertitudes et d'une série de facteurs, les résultats réels, les attentes, les réalisations ou le rendement de l'entreprise peuvent différer sensiblement de ceux anticipés et indiqués dans ces énoncés

prospectifs. Un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ces énoncés prospectifs ainsi que des résultats futurs. Bien que la Société estime que les attentes exprimées dans les énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut garantir que les attentes formulées dans les énoncés prospectifs s'avèreront exactes. La Société décline toute intention ou responsabilité de mettre à jour ou de réviser toute déclaration prospective, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, à moins que les lois applicables l'exigent.

La bourse canadienne et son fournisseur de services de réglementation n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.